

REORGANISATION AU SEIN DU SEO

Le SEO entreprend une réorganisation majeure de la fonction MCO-P afin de tenir compte de ses interactions avec la SIMMT pour couvrir les besoins de la haute intensité.

Dans le cadre d'une réflexion engagée depuis plus d'un an, un projet de réorganisation du service a été présenté le vendredi 20 mars à l'ensemble du service.

Cette réorganisation sera mise en place de janvier 2027 à décembre 2029 suite à un arrêté fixant le cadre juridique de cette transformation.

FO Défense a rappelé son attachement à l'accompagnement des agents, dans un contexte marqué par les réorganisations successives. Il reprend les termes employés par l'administration au sujet de l'attention particulière portée à la dimension humaine avec la recherche d'une équité de traitement, la prise en compte des besoins individuels et des situations personnelles.

FO Défense souligne également son expertise en matière de réorganisation acquise au sein des différents sites du ministère de la Défense.

FO Défense se veut être au plus près des agents pour leur apporter un soutien tant sur le plan réglementaire qu'humain.

Dans ce cadre, **FO Défense** affirme sa volonté d'adopter une démarche constructive et collaborative au plus près des agents.

FO Défense se positionne comme un acteur de soutien et ne laissera personne au bord du chemin, tout en se tenant au côté de l'administration dans la mise en œuvre de cette réorganisation dans le seul but de garantir la satisfaction des agents concernés et faire appliquer la réglementation prévue par le plan d'accompagnement des transformations (PAT).

FO Défense rappelle l'importance de se faire accompagner dès le début de cette annonce et de préparer ainsi le rendez-vous qui aura lieu dès les premières CLT (Commission Locale de Transformation) en AMR (Antenne Mobilité de Reclassement), prévue début 2027.

Soyez dès maintenant acteur de votre avenir en vous rapprochant de votre représentant syndical.

Paris, le 20 mars 2026.

SYNDIQUEZ VOUS ET REJOIGNEZ FO Défense